PROPOSITIONS

N° 201.

GÉNÉRALES

Sur les Maladies causées par l'exercice des Professions ;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 9 novembre 1816, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR A. L. GOSSE, de Genève.

Miseris succurrere disco.
VIRG., *Æn.*, lib. I.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons Sorbonne, n.° 13.
1816.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT, *Examinateur.*
M. PELLETAN, *Examinateur.*
M. PERCY, *Examinateur.*
M. PINEL, *Examinateur.*
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN, *Président.*
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU.
M. ROYER-COLLARD, *Examinateur.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AUX MÂNES

DE MON PÈRE.

L. A. GOSSE.

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/propositionsgene0007vari

AVANT-PROPOS.

CONSACRER ses faibles lumières au soulagement des malheureux, consoler indistinctement et le pauvre et le riche, tel est le but que doit se proposer le jeune médecin en commençant sa carrière; tel est surtout le devoir du citoyen qui s'honore d'avoir pour patrie un pays où l'instruction et le travail anoblissent l'indigent, et effacent les conditions.

Les sociétés civilisées présentent un champ bien vaste à ces vues charitables; des maux cruels en assiègent les classes les plus nombreuses, les plus actives et les plus industrielles. Ici des substances délétères minent sourdement la santé des ouvriers qui les préparent ou les emploient; là des exercices violens, des mouvemens déréglés détruisent l'harmonie des fonctions de la vie, et en abrègent la durée. Le médecin pourrait-il rester spectateur oisif de ces calamités sans chercher à les prévenir et à les combattre? Pourrait-il ne pas s'occuper de ceux qui sacrifient leurs jours à nos besoins et à nos plaisirs?

Animé du zèle qui dirigea toujours mon respectable père, jaloux de répondre à ses désirs en poursuivant ses recherches, j'avais eu l'idée de fixer mon attention sur la partie intéressante de la médecine qui considère les professions comme causes de maladies, et de consigner le

résultat de ce travail dans ma thèse inaugurale; mais bientôt pénétré de l'étendue du sujet, des connaissances variées et profondes qu'il exige, et de l'insuffisance de mes moyens, j'ai senti la nécessité de me restreindre pour le moment à des propositions générales que je compte développer dans la suite.

Puissent les illustres Professeurs dont j'ai déjà souvent éprouvé l'indulgence, pardonner à la médiocrité de cet essai en faveur des intentions qui l'ont dicté!

PROPOSITIONS

GÉNÉRALES

Sur les Maladies causées par l'exercice des Professions.

I.

L'homme réuni en société se perfectionne par les progrès de la civilisation. Ce perfectionnement paraît borné aux facultés de l'esprit ; dans plusieurs cas, au contraire, les fonctions du corps éprouvent des altérations remarquables.

II.

En multipliant nos besoins, la civilisation a pourvu aux moyens de les satisfaire ; les arts ont été créés, et des milliers d'individus en ont fait leur occupation habituelle : or les travaux qu'entraînent les professions sont fréquemment en opposition avec les règles de l'hygiène, et provoquent ainsi le développement de maladies sporadiques, endémiques et épidémiques.

III.

Ces maladies ont en général un caractère qui leur est propre, et que le praticien doit saisir, s'il veut diriger convenablement l'emploi des moyens curatifs. Leur cause étant bien connue, le diagnostic est facile à établir, le prognostic rarement fâcheux, le traitement plus simple et plus efficace.

IV.

Les professions n'ont pas toutes une influence aussi nuisible ; l'habitude en rend les effets souvent peu redoutables, et la plupart des maux qu'elles déterminent en sont moins la dépendance naturelle que le résultat de l'imperfection des procédés mis en usage ; elles servent même de préservatifs contre plusieurs incommodités.

V.

L'influence des professions n'a pas été constante. Elle a varié avec les procédés ; elle a varié par la diversité des lieux et du climat, et les maladies qui en sont la suite ont dû éprouver des modifications correspondantes.

VI.

L'exercice des professions mécaniques, chez les anciens peuples, eut été suivi d'accidens bien plus graves que dans les temps modernes, en raison de leurs procédés imparfaits, sans les secours actifs que leur offraient la police médicale et l'hygiène privée.

VII.

L'invasion des Barbares du Nord dans l'Europe civilisée peut être regardée comme l'époque la plus déplorable dans l'histoire des arts. Les artisans furent alors exposés à des maladies plus nombreuses et plus rebelles.

VIII.

Le despotisme féodal, le fanatisme religieux et l'égoïsme mercantile entretinrent long-temps les maux qui accablaient la classe ouvrière.

IX.

L'établissement des grandes manufactures sous Néron, et leur régénération sous Louis XIV, contribuèrent éminemment à la santé

des artisans. Rassemblés dans des ateliers commodes et bien aérés, ils furent en partie soustraits à l'influence des localités, et leurs maladies, moins compliquées, offrirent au médecin des symptômes différens et des indications nouvelles.

X.

Les avantages que présentent les manufactures, sous le rapport de l'hygiène, sont contre-balancés par l'action pernicieuse qu'elles exercent sur le moral.

XI.

Les recherches qui ont pour objet les maladies causées par les professions exigent, pour être fructueuses, outre les connaissances médicales, l'étude des professions elles-mêmes et des sciences qui ont avec elles des rapports plus ou moins directs.

XII.

Ces recherches tendent non-seulement à éclairer l'hygiène et la thérapeutique des artisans, mais encore à dévoiler les causes de plusieurs affections endémiques et de quelques épidémies. Le médecin peut même en faire des applications utiles au traitement des maladies qui leur sont étrangères.

XIII.

Malgré les changemens qu'ont apportés dans les maladies des professions les progrès de l'industrie et la sollicitude des gouvernemens, presque tous les auteurs qui ont publié des traités généraux sur cette matière depuis le seizième siècle, ont copié *Ramazzini*, ou n'ont fait que de légères additions à ses découvertes.

XIV.

Néanmoins toutes les professions n'ont pas été également né-

gligées; des savans estimables ont étudié exclusivement quelques-unes d'entre elles, et ont porté leur travail à un très-haut degré de perfection.

Il est aussi une classe d'auteurs qui se sont attachés à décrire les maladies propres à certains métiers.

Enfin on rencontre dans les ouvrages de médecine une foule d'observations relatives à ces maladies, qui, par leur rapprochement et leur comparaison, peuvent en faciliter la connaissance et répandre de nouvelles lumières sur leur traitement.

XV.

Les professions considérées sous le rapport médical peuvent être classées d'après leurs analogies; mais cette classification n'est jamais d'une exactitude rigoureuse, vu la multiplicité et la complication des causes nuisibles.

TABLE SYNOPTIQUE

DES PROFESSIONS QUI PEUVENT DEVENIR NUISIBLES.

Professions nuisibles par des émanations gazeuses, vaporeuses ou pulvérulentes.	Influence des émanations minérales.....	métalliques.	mercure...	Doreurs au feu et sur métaux. Chapeliers, étameurs de glaces, etc.
			plomb... .	Plombiers, broyeurs de couleurs, etc.
			cuivre, etc.	Chaudronniers, fondeurs, etc.
		terreuses...	calcaires...	Plâtriers, chauniers, etc.
			siliceuses...	Lapidaires, graveurs sur verre, etc.
		acides.....	hydrochloriq.. nitrique... sulfurique, etc.	Fabricans d'acides, blanchisseurs, etc.
	Influences des émanations végétales.....		gazeuses... pulvérulentes.	Amidonniers, brasseurs; etc. Charbonniers, meuniers, etc.
	Influence des émanations animales.....		gazeuses... pulvérulentes.	Corroyeurs, vidangeurs, etc. Cardeurs de laine, plumassiers, etc.
	Influence des émanations ignées, ou de la chaleur.....			Chaufourniers, forgerons, verriers, etc.
	Influence des émanations aqueuses, ou de l'humidité.....			Pêcheurs, marins, bateliers, etc.
Professions nuisibles par les exercices immodérés du corps, généraux ou partiels, une vie sédentaire, ou des positions vicieuses.	Influence des exercices généraux.....			Laboureurs, soldats, etc.
	Influence des exercices partiels	des membres	thoraciques.	Écrivains, rameurs, etc.
			abdominaux..	Frotteurs, tourneurs, etc.
		des organes de la voix....		Chanteurs, orateurs, etc.
		des organes des sens...	de la vue...	Horlogers, graveurs, etc.
			de l'ouïe...	Canonniers, planeurs, etc.
	Influence de la vie sédentaire, ou des positions vicieuses.....			Cordonniers, tailleurs, etc.
Professions nuisibles par la contention d'esprit, ou l'inactivité des facultés intellectuelles.	Influence de la contention d'esprit.....			Gens de lettres, négocians, etc.
	Influence de l'inactivité des facultés intellectuelles.....			Ouvriers employés aux machines, etc.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ΑΦΟΡΙΣΜΟΙ.

Α'.

Ἐν ἁπάσῃ κινήσει σώματος, ὁκόταν ἄρχηΐαι πονέειν, τὸ διαναπαύειν ἐυθὺς ἄκοπον. (ΤΜΗΜΑ ΔΕΥΤΕΡΟΝ, αφορ. μή.)

Β'.

Οἱ ἐθισμένοι τὰς ξυνήθεας πόνους φέρειν, κἢν ἔωσιν ἀσθενέες, ἢ καὶ γέροντες, τῶν ἀξυνηθεων, ἰσχυρῶν τε καὶ νέων, ῥᾷον φέρεσι. (ΤΜΗΜΑ ΔΕΥΤΕΡΟΝ, αφορ. μθ')

Γ'.

Τὰ ἐκ πολλοῦ χρόνου ξυνήθεα, κἢν ἔῃ χείρω, τῶν ἀξυνηθέων ἧσσον ἐνοχλέειν εἴωθε. δεῖ δὲν καὶ ἐς τὰ ἀξυνήθεα μεταβάλλειν. (ΤΜΗΜΑ ΔΕΥΤΕΡΟΝ, αφορ. γ'.)

Δ'.

Ἀταρ ἢν καὶ προπεπονηκός τι ἔῃ πρὸ τοῦ νοσέειν, ἐνταῦθα στηρίζει ἡ νοῦσος. (ΤΜΗΜΑ ΤΕΤΑΡΤΟΝ, αφορ. λγ'.)